

Commune de Montperreux
1 rue du Comice
25160 MONTPERREUX
mairie.montperreux@free.fr
Tél.: 03 81 89 40 04

AMENAGEMENT DE LIAISONS DOUCES

1. Contexte du projet

- Une attente forte de la part des élus de la rive droite pour traiter les liaisons douces (suite à l'abandon du projet voie verte sur ces 2 communes) principalement dédiées aux habitants,
- Un site à fortes sensibilités environnementales et paysagères,
- Un enjeu touristique (camping, lac, base nautiques, Source Bleue, etc.),
- Un manque de sécurité lié à un traitement trop routier de la RD 437,
- Des contraintes physiques et foncières.

2. Objectifs du projet

- Vision générale des besoins en déplacements doux: liaisons internes et inter-villages,
- Connexion avec la voie verte,
- Identification des dysfonctionnements nécessitant des aménagements ponctuels,
- Proposer des aménagements qui respectent l'identité de chaque commune,
- Une réflexion globale d'aménagement du territoire.

3. Propositions d'aménagement :

a. ROUTE RD 437 – Traversée de Chaudron

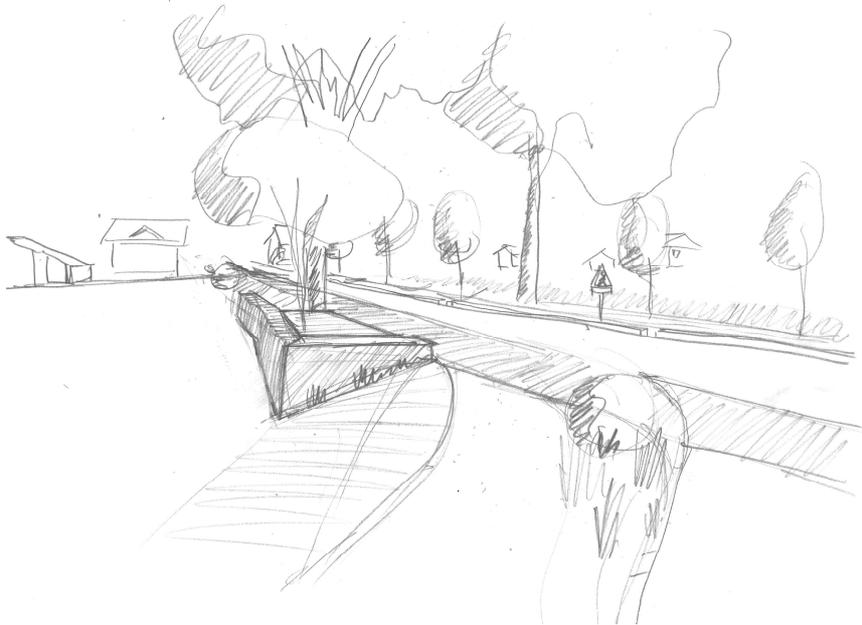
La traversée de Chaudron est divisée en 4 secteurs de travaux. Permettant ainsi de phaser selon les contraintes budgétaires et priorité d'aménagement les travaux de la traversée de Chaudron.

SECTEUR 1 (Entrée de Chaudron, Côté Source Bleue – Rue de la Corne)

L'entrée de CHAUDRON offre une échappée visuelle sur le lac. Elle est matérialisée par un aménagement ponctuel sous forme de belvédère. Cet espace est réalisé par des murets soutènements en gabion s'intégrant à l'environnement. Au débouché du sentier carrossable, un trottoir de 2.50 m de large est matérialisé côté gauche de la voirie permettant de relier l'entrée de Chaudron à la sortie coté Pontarlier. Une plantation d'arbres de moyenne dimension marque l'entrée de la commune (effet « porte »)

La chaussée en sortie de courbe se trouve réduite est atteint une largeur de 5.80 m sur l'ensemble de la traversée (excepté les sur largeurs en courbe)

SECTEUR 2 (Rue de la Corne – Fontaine)



Le carrefour de la rue de la Corne est requalifié est réaménagé pour sécuriser l'automobiliste et le piéton. Un marquage résine permet de matérialiser la continuité du cheminement piéton. Des murets en gabion et un 2nd belvédère propose une vue sur le lac et le hameau de Chaudron. Tous au long du cheminement, on retrouve des bancs en gabion permettant au marcheur de contempler le paysage.

Le traitement de la rue Montceau est identique au traitement de la rue de la Corne. De la végétation arbustive vient en complément pour dissimuler le parking du restaurant.

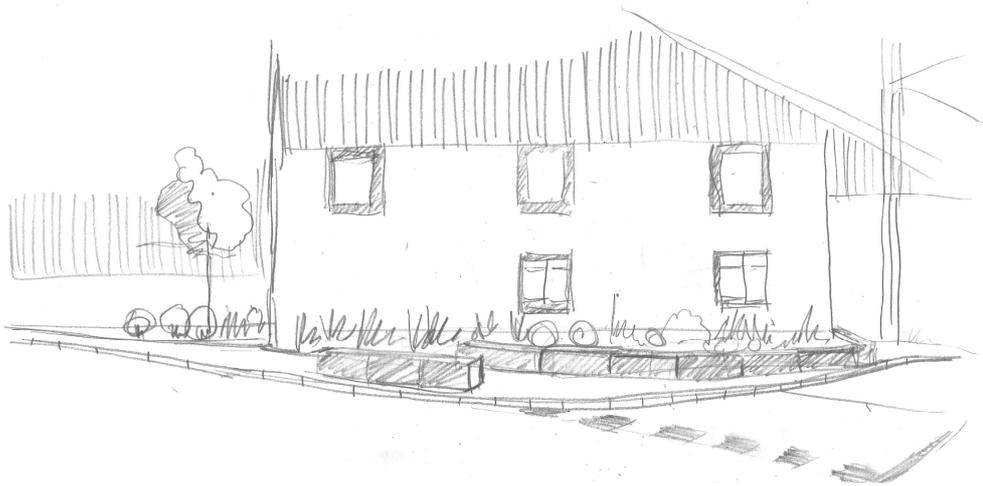
Les accès des riverains se retrouvent matérialisés par une bordure P1 ainsi qu'un rang de pavé béton.

Le carrefour de la rue Murat est plus qualitatif. Un muret en gabion vient souligner le pied de la façade, complété par des arbustes et vivaces. Un muret en gabion sécurise le piéton.

La liaison douce se réduit, au niveau des habitations, à 2m de large ponctuellement.

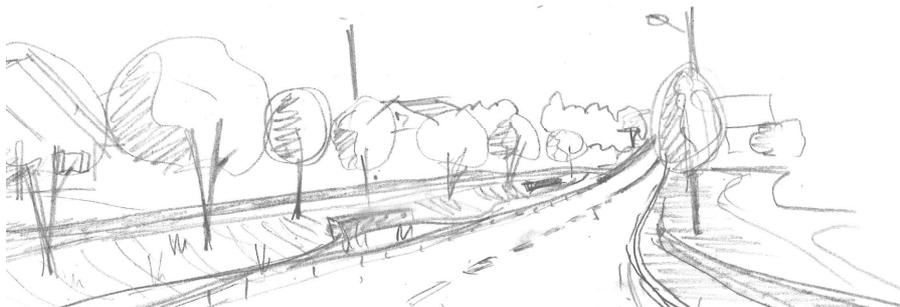
Le caniveau en pierre est démolit, les pierres sont réutilisées pour matérialiser le seuil de la fontaine. L'arrêt de bus est maintenu, la fontaine servant d'abris bus.

SECTEUR 3 (Fontaine – Arrêt de bus)



Le cheminement piéton oscille entre 2.00 et 2.50 m, les ilots centraux existants sont démolis et libère un espaces vert pouvant accueillir l'abri bus et sécurise ainsi la montée et la descente des scolaires. Un rideau d'arbre de moyenne dimension vient accompagner l'ensemble et réduit l'impact visuel du parking en surplomb. Des murets en gabion servent d'assises pour les scolaires. Un cheminement de 1.60 m permet de drainer les habitations riveraines.

SECTEUR 4 (Arrêt de bus – Sortie de Chaudron, côté Pontarlier)



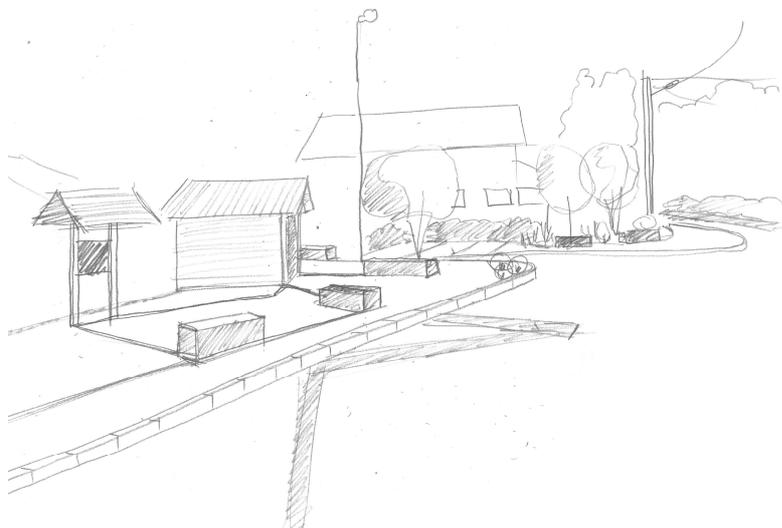
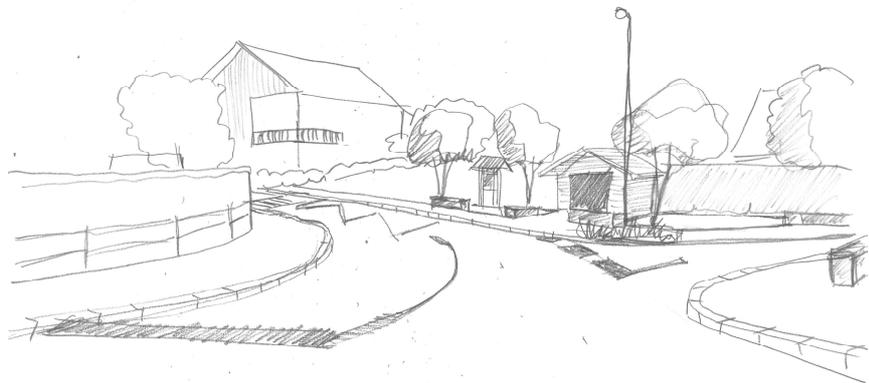
La liaison douce continue sur une largeur de 2.50 m de large coté gauche, elle se raccorde ainsi sur la rue de la grève. Le piéton est ainsi sécurisé de l'entrée de Chaudron coté Source Bleue jusqu'à la sortie coté Pontarlier. Côté droit le cheminement se prolonge en stabilisé, avec une ruelle de 3.50m. L'espace central entre la RD et la ruelle permet de créer un espace vert. Une noue de collecte et d'infiltration permet de recueillir les eaux pluviales de voirie. Une plantation d'arbres en cépée crée un masque aux habitations riveraines de la RD.

Côté RD, un alignement d'arbres tiges marque l'entrée de CHAUDRON.

b. RUE DES PRES MAILLOT

Cette traversée particulièrement fréquentée aux heures de pointe fait l'objet de vitesses excessives d'autant plus dangereuses qu'elle est particulièrement empruntée par les enfants se rendant notamment à l'arrêt de bus en l'absence de trottoirs.

Le but de l'aménagement est de faire réduire la vitesse en entrée de commune. Pour cela, la voirie est réduite à 4.75 m.



Pour cela, un rétrécissement sous forme d'une écluse permet de faire ralentir l'automobiliste. De part et d'autre des bordures T2 guide l'automobiliste. Les bordures hautes favorisent l'effet de paroi. Elle permet de libérer aussi l'emprise pour les piétons

Un trottoir côté droit en descendant permet de mettre en sécurité le piéton. La largeur du cheminement oscille de 1.40 à 1.60m selon la configuration.

A mi-pente, au niveau de la sortie du lotissement, un plateau surélevé permet de sécuriser la sortie du lotissement. Il indique à l'automobiliste le passage piéton et la présence possible de piéton.

Juste avant le carrefour une écluse permet de sécuriser la descente et la montée des scolaires dans le bus.

Ses fonctions sont :

- réduire les vitesses pratiquées ;
- rompre l'alignement de la chaussée ;
- renforce la sécurisation de montée et de descente du bus scolaire.

Une signalisation sera mise en place avec : pré signalisation (A3 A3a), signalisation de position

La dépose bus se trouve ainsi sécurisée. Des gabions permettent de réaliser des assises et l'aire de jeux se trouve ainsi conservée et sécurisée.

De l'autre côté de la voirie, 6 places de stationnement sont créées. En fond de stationnement un massif arbustif permet d'agrémenter le parking.

Le carrefour est ainsi sécurisé et les embranchements de voirie se trouvent clairement identifiés.

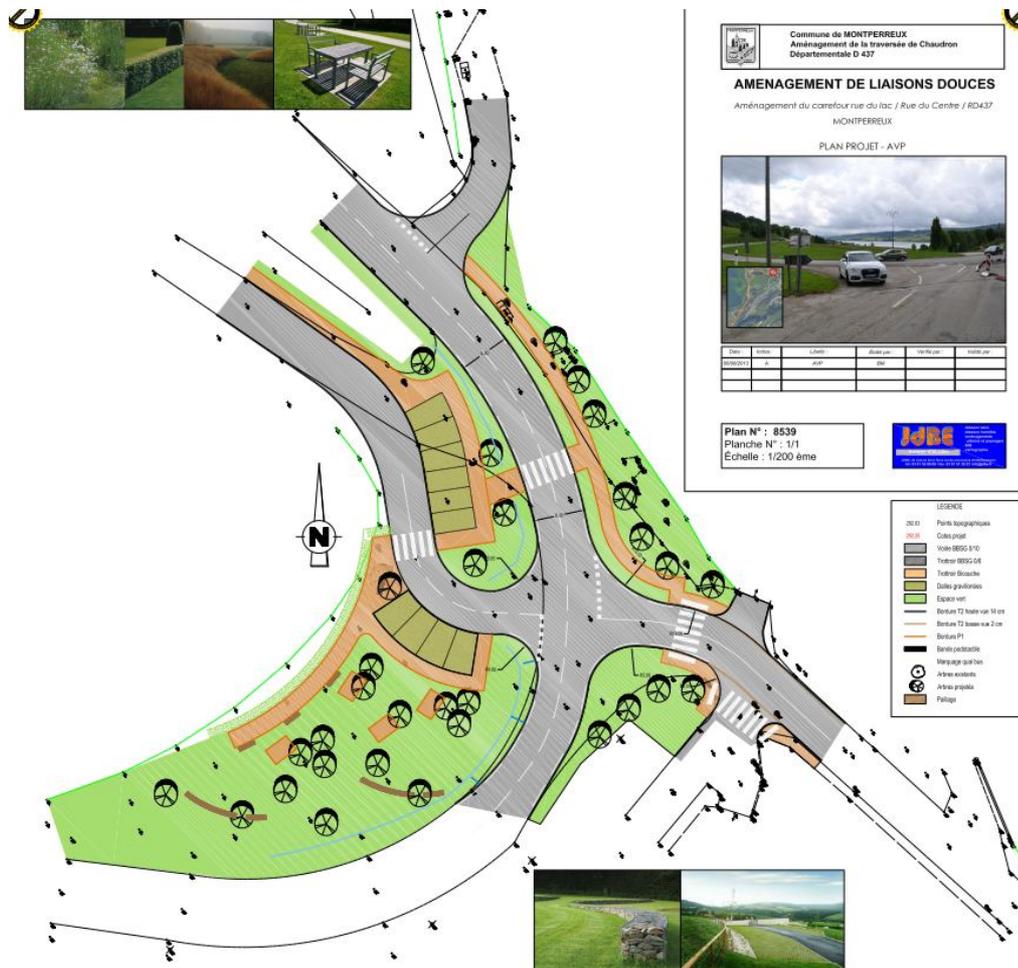
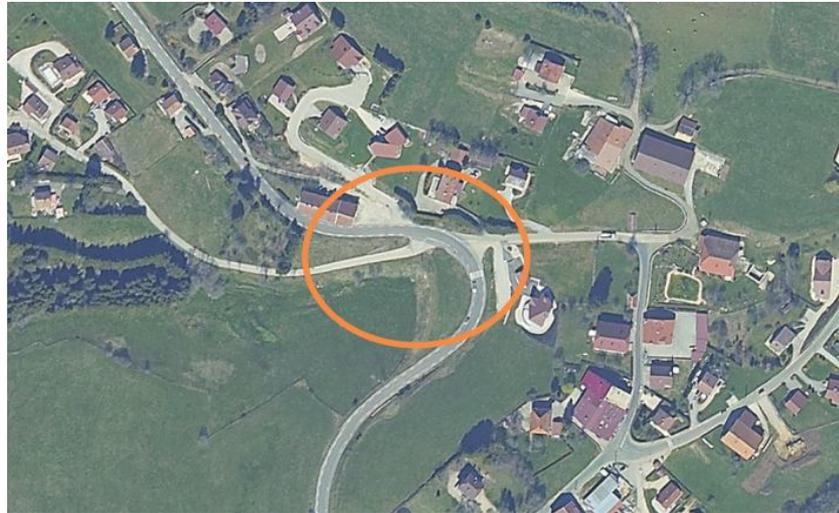
c. CARREFOUR RUE DU CENTRE/ RUE DU LAC / RD

Diagnostic :

Dans le virage prononcé de la RD 437 arrive la rue du Lac et la rue du Centre. Cette dernière souvent utilisée comme raccourci permet une arrivée rapide sur la RD 437. Les propositions devront maintenir les visibilitées tout en incitant ou contraignant à réduire la vitesse des différentes voies. Cet aménagement est peut être aussi l'occasion de marquer l'entrée du village. On notera aussi la vue sur le lac inscrite dans la courbe du village.



Suite à l'esquisse préliminaire de l'ensemble du carrefour, l'aménagement porte sur l'aménagement de la rue du centre et RD 437. Il s'agit de sécuriser le carrefour pour les véhicules descendant de la rue du centre et s'insérant sur la RD 437. Pour cela des bordures seront mise en place pour matérialiser le bord de chaussée. Un cheminement piéton en stabilisé sera mise en place. Quelques plantations d'arbres tiges seront mise en place matérialisant le carrefour.



d. RUE DU LAC

Il s'agit d'aménagements ponctuels sous forme de ralentisseurs 2 « gendarmes couchés » en haut de la rue du Lac côté Malbuisson avertit l'automobiliste du changement de qualification de la chaussée, avec mise en place d'une rue en voie partagée. Les 400 premiers mètres, un marquage sera disposé sur la chaussée pour marquer le cheminement piéton. En bas de la descente, la chaussée devient une voie partagée à 20 km/h.

Les 2 plateaux surélevés forment le passage entre le cheminement piéton et la voie partagée. Le plateau surélevé coté Pontarlier sécurise les piétons arrivant du sentier du bord du lac.

